

Image not found or type unknown



Travail à temps partiel le dimanche, besoin de réponses svp

Par **Myriame**, le **03/06/2009** à **20:52**

Bonjour à tous,

Je m'appelle Myriame, je suis caissière dans un supermarché, en CDI. Je travaille 4 heures 15 mn par semaine (le dimanche).

Je souhaiterais avoir des renseignements concernant mes congés payés.

En effet, j'ai le droit à environ 3 semaines, mais je ne sais pas comment les disposer. Est-il possible par exemple de poser mes jours de congé du Dimanche 19 Juillet (donc ne pas travailler ce jour là) au Samedi 15 Aout, et reprendre le travail le Dimanche 16 ? ou suis -je obligée de poser mes jours à partir du Lundi ?

je vous remerci de m'éclairer sur ce sujet.

Par **Visiteur**, le **04/06/2009** à **08:24**

bonjour,

[citation]En effet, j'ai le droit à environ 3 semaines

Dimanche 19 Juillet (donc ne pas travailler ce jour là) au Samedi 15 Aout, et reprendre le travail le Dimanche 16 ?[/citation]

cela fait 4 semaines et non environ 3 !!!!

c'est votre employeur et lui seul qui vous accordera les congés.
a voir donc avec lui !

Par **Myriame**, le **04/06/2009** à **11:50**

Non excusez moi, je me suis mal exprimée, j'ai bien droit à seulement 3 semaine puisque j'ai commencé à travailler septembre dernier, je n'ai pas fais 1 an de travail.
Mon patron me dit qu'il est impossible de commencer un congé un Dimanche. est- ce vrai ? et est- ce que les jours où je ne travaille pas (du lundi au samedi) sont décompté de mes jours de congé payés?
Excusez moi, mes question peuvent paraître bete, mais je rentre dans le monde du travail, et je m'y perd un peu...
Merci de m'avoir répondu.

Par **Visiteur**, le **05/06/2009** à **13:06**

j'avais répondu mais mon message a été effacé !! je recommence
en principe les congés débutent à la fin d'une journée de travail.
si vous voulez être en congé le dimanche 19 juillet il faut poser vos congés à partir du lundi 13 juillet.
vous avez droit à 2.5 jours de congés par mois, soit depuis septembre 23 jours.
on vous décompte 6 jours de congés par semaine. (lundi au samedi)

Par **Myriame**, le **05/06/2009** à **18:46**

Je vous remercie Carry de m'avoir consacré un peu de votre temps. Vous m'avez été d'un grand secours !
Au revoir .

Par **Visiteur**, le **05/06/2009** à **18:47**

de rien.. c'est avec plaisir !!!
bonne continuation a vous !